

N/REF : 26/06/2026 16H19 C:000292 I:33300
V/REF : 22406
V/Email reçu le Vendredi 26/06/2026 à 16H19

SQUARE HABITAT CMDS

**7 AVENUE LOUIS LUMIERE
17180 PERIGNY**

IMMEUBLE : VOILES DE BELANDRE
24 RUE LALO
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 29 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 24 RUE LALO 17000 - RESIDENCE VOILES DE BELANDRE
SINISTRANT APPT 402 LOCATAIRES GRENECHE PASCAL 0645860233 0687747269
SINISTRE APPT 302 PROPRIÉTAIRE MME GOSSE 0789834479

MOTIF : SIGNALEMENT D'UNE INFILTRATION IMPORTANTE DANS LE WC ET LA SDE DU
LOGEMENT 302
VOIR PHOTOS

Donneur d'ordre : Mme E. DUDOGNON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 26/06/2026
AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 302
CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION PROVENANT DU LOGEMENT AU DESSUS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 402
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONTROLE DU RESEAU D'ALIMENTATION EFS/ECS
LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE ROBINET FLOTTEUR DU WC SUSPENDU
QUI GICLE EN DEHORS DU RESERVOIR ET RUISSELLE DANS LE BATI-SUPPORT
POUR ENSUITE IMPACTER LE LOGEMENT EN DESSOUS
COUPURE D'EAU DU SANITAIRE ET MISE EN SECURITE

L'OCCUPANT SE CHARGE DE FAIRE LE NECESSAIRE AUPRES DE SON AGENCE DE
LOCATION ORPI

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 29/06/26 à 08H27 Mme E. DUDOGNON

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,00		29,00
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 26/06	2	67,00		117,25
1,75	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	2	33,50		58,62
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	41,00		41,00
TOTAL H.T.					245,87
T.V.A. a 10,00%					24,58
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>270,45</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN